



LE SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE recrute,
Pour l'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE MAURIENNE
EEA

+ d'infos : <http://eea.maurienne.fr>

UN-E ENSEIGNANT-E EN CLARINETTE / SAXOPHONE

ATEA - Titulaire ou contractuel à défaut
20h semaine (dont 8h30 obligatoire en clarinette)
POSTE A POURVOIR AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

Placé-e sous la responsabilité de la directrice générale des services du SPM, de la directrice de l'EEA et des directrices de site, il-elle est chargé-e d'assurer l'enseignement de la clarinette et ou du saxophone, potentiellement sur l'ensemble des sites du territoire Maurienne.

MISSIONS ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- Assurer potentiellement des interventions auprès de publics non-inscrits à l'EEA, en co-construction avec les responsables de ces publics
- Assurer des interventions dans le cadre du parcours découverte auprès de publics inscrits à l'EEA

MISSIONS ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPÉCIALISÉ

- Assurer les enseignements en collectif, semi-collectif ou individuel sur l'ensemble des cursus dans les disciplines suivantes : clarinette (8h30 obligatoire)
- Assurer le suivi et l'orientation des élèves en lien avec les familles (notamment pointage des présences et évaluation des élèves dans l'extranet iMuse)

MISSIONS DIFFUSION / SOUTIEN PRATIQUE ARTISTIQUE EN AMATEUR

- Préparer et/ou accompagner les publics inscrits ou non-inscrits de l'EEA dans des projets de diffusion artistique sur le territoire (auditions, productions et projets divers...)
- Soutenir la pratique musicale en amateur en préparant et/ou accompagnant les élèves sur les répétitions et concerts de l'orchestre d'harmonie / chœur / groupe musiques actuelles...

MISSIONS VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du Projet d'Etablissement
- Assurer ses missions dans le respect le Projet d'Etablissement, en lien avec les orientations du schéma départemental des enseignements artistiques
- Collaborer avec les autres membres de l'équipe pédagogique de l'EEA Maurienne, en participant aux réunions d'équipe par site et en plénière
- Travailler en transversalité (inter-disciplines, inter-esthétiques...),
- Collaborer avec l'ensemble des autres acteurs culturels dans le cadre de projets artistiques et pédagogiques innovants et interdisciplinaires (Comité d'Action Culturelle, de projets Maurienne)
- Contribuer au rayonnement de l'établissement en participant à des opérations portes ouvertes et actions de sensibilisation diverses auprès de publics divers
- Se former régulièrement
- Assurer le suivi maintenance du parc matériel mis à disposition pour la conduite des missions confiées (remontée des besoins auprès de la direction du site)
- Participer et contribuer aux différents réseaux professionnels d'échelle départementale, ou à défaut régionale ou nationale

PROFIL

- Titulaire du D.E. de clarinette / saxophone , ou équivalent
- Polyvalence, capacité d'ouverture et d'implication sur des pratiques artistiques diversifiées,

- Capacité à développer des situations pédagogiques favorisant pratiques et échanges en groupe
- Autonomie dans la conduite des missions
- Qualités relationnelles avec les publics inscrits et non-inscrits, les membres de l'équipe pédagogique, les élus et partenaires divers
- Respect des règles déontologiques et sens du service public.

CADRE HORAIRE, LIEU(X) DE TRAVAIL ET CONDITIONS D'EMPLOI

- Grade ATEA 1^{ère} classe ou 2^{ème} classe
- Durée hebdomadaire de service = 20h hebdomadaire dont 8h30 minimum en clarinette
- RESIDENCE ADMINISTRATIVE = SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
- TERRITOIRE D'INTERVENTION = Maurienne, avec en priorité les sites de Saint-Jean-de-Maurienne et de La Chambre
- Rémunération statutaire ou en fonction du profil pour les contractuels
- Régime indemnitaire : ISOE et IHSE
- Remboursement des frais de mission conformément au règlement s'y rapportant
- CNAS, participation complémentaire santé et prévoyance, titres-restaurant
- Congés annuels, autorisations d'absence = voir règlement spécifique de la collectivité.

INTERACTIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

- Supérieur hiérarchique direct : Jacques FALCOZ, directeur du site de St-Jean-de-Maurienne
- Relations fonctionnelles avec :
 - Les collègues enseignants artistiques de l'EEA Maurienne (musique, danse, théâtre)
 - La Directrice Générale des Services du SPM
 - La Directrice de l'EEA Maurienne
 - Les directeurs-trices de site
 - La gestionnaire Ressources Humaines du SPM
 - La comptable du SPM
 - La secrétaire administrative de l'EEA Maurienne
 - La chargée de communication de l'EEA Maurienne

CONTRAINTES PARTICULIERES DU POSTE

- Horaires atypiques (fin de journée en semaine, journée les mercredis et samedi, exceptionnellement soirées et week-end / concentration de l'exercice des missions sur la période scolaire)
- Horaires variables (notamment lors des réunions et projets divers)

Merci d'adresser **avant le 18 août** à 12h, par mail, votre CV et votre lettre de motivation adressée à **Mr le Président du Syndicat du Pays de Maurienne**, à :

eea@maurienne.fr

Contact recrutement : Directrice de l'EEA Maurienne. 04 79 64 12 48